# CONTEXTE

Très rapidement, après une coupure de réseau, les activités quotidiennes telles que les achats, le téléphone, internet, la radio, les soins médicaux, les retraits au guichet automatique, etc. ne fonctionneront plus (ou pas comme d’habitude). La panne de presque toutes les possibilités techniques de communication entraîne presque instantanément un fort sentiment d’insécurité, car il n’est plus possible de joindre ses proches ou de se tenir au courant de la situation extérieure. **Cette insécurité peut toutefois être considérablement réduite par des préparatifs et des plans de prévoyance appropriés.**

Un élément central des planifications préventives en cas de pénurie d’électricité dans la commune est donc la fourniture d’informations à la population. Voici les points les plus importants :

* Informer la population sur la possibilité d’une coupure de réseau électrique ;
* Présenter à la population les conséquences prévisibles d’une coupure du réseau électrique ;
* Sensibilisation de la population (sans pousser les citoyen·e·s dans la panique) aux limites de l’aide organisée et à celle de l’organisation des feux bleus (pompier, police, urgences) ;
* Invitation à la prévention personnelle, respectivement par ménage.

La communication active est une condition essentielle pour impliquer la population en cas de pénurie d’énergie, pour créer une prise de conscience correspondante et pour encourager une action préventive. La capacité d’auto-approvisionnement de la population est la condition préalable à une gestion réussie de l’événement. Si une grande partie de la population n’est pas en mesure de subvenir à ses besoins pendant au moins quelques heures, toutes les autres mesures organisationnelles et techniques seront difficiles à mettre en œuvre. **Si le personnel nécessaire à la gestion générale de l’événement est occupé pour des problèmes privés, il ne sera pas à disposition pour d’autres tâches**.

La population est en outre un « capteur » essentiel pour la détection précoce d’éventuels problèmes. La population devrait être sensibilisée à la nécessité de signaler immédiatement au point de rencontre d’urgence (PRU) le plus proche ou à une organisation d’intervention les irrégularités observées (dégagement de fumée, incendies, accidents, rassemblements chaotiques de personnes, criminalité, etc.).

*La population de notre commune a été avertie sur les comportements à adopter en cas de pénurie d’énergie. Elle est au clair sur les préparatifs à mettre en place et ne paniquera pas au moment venu.*

*Sinon -> Etablir une préparation minimale selon les recommandations ci-dessous.*


# informer la population

!!! **La communication à effectuer est très similaire pour toutes les communes. Un flyer « type » vous est donc proposé en annexe aux présents documents. Celui-ci peut être mis aux couleurs de la commune et adapté dans son contenu** !!!

Un plan de communication global est toutefois nécessaire. En particulier, il serait idéal que toute la population valaisanne soit avertie au même moment (uniformité d’information). Aussi, **le Canton devrait conserver le lead sur cette thématique**, bien que chaque commune reste autonome pour ce faire. Idéalement, la Confédération communiquera en temps voulu, le canton du Valais suivra et les communes pourront dans la foulée - sur décision de leur exécutif - transmettre les flyers pré-travaillés, **voir déjà imprimés**, à leur population.

Il faut bien garder en tête que **la plupart des gens ne sont pas conscients des conséquences des coupures de courant de plusieurs heures, voir jours**. Ceci en particulier car il ne s’agit pas seulement d’une coupure de courant, mais bien d’une panne d’infrastructure et donc d’approvisionnement presque complète dans tous les domaines.

**Concrètement ? Quelles sont les actions minimales à entreprendre ?**

Certains thèmes sont particulièrement importants pour la préparation de la population face à une telle crise, aussi bien pour les habitants que pour les responsables qui coordonnent l’aide organisée. L’information est du ressort de la commune, les préparatifs sont de la responsabilité de chaque personne. Ce qui peut être entrepris en vue d’une communication préventive :

* Sensibiliser la population au thème de la pénurie d’électricité ;
* Informer la population de comment agir en tant que personne privée en cas d’urgence (quand dois-je me rendre aux points de rencontre d'urgence, quels sont les moyens de communication utilisés, quelles sont les réserves à avoir chez soi, etc.) ;
* Communiquer la stratégie de la commune en cas de pénurie d'électricité ou de black-out (quelles mesures la commune a-t-elle prises ? Où faut-il s’attendre à des lacunes dans l’approvisionnement, par exemple en eau ? Comment les compétences sont-elles réglées dans la commune ? Etc.) ;
* Montrer les conséquences d'une pénurie d'électricité pour sensibiliser la population à tout ce qui ne fonctionnera plus. Informer la population sur comment elle peut se renseigner sur l’ampleur de la coupure de courant (quelles sont les sources fiables) et combien de temps cette situation peut-elle durer ;
* Sensibiliser la population à l’observation et au signalement d’irrégularités (fumée, accidents, rassemblement chaotique de personnes, criminalité, etc.) ;
* Conscientiser la population à la constitution de réserves d'urgence (nourriture, eau potable, médicaments personnels, équipements importants, argent liquide, etc.) ;
* Communiquer sur l’approvisionnement énergétique de secours (électricité de secours, chaleur, eau chaude, carburants) et diffuser des connaissances de base en matière de premiers secours / pharmacie familiale / trousse de secours ;
* Promouvoir l’entraide et l’aide au voisinage avant l’aide organisée ;
* Informer sur la disponibilité (possibilités d’achat) de marchandises de base (denrées alimentaires y compris eau potable, médicaments, moyens d’éclairage, carburants, etc.) ;
* Préparer, en collaboration avec la police, des concepts de protection pour les infrastructures critiques à protéger (possibilités de protection, besoin en personnel, etc.) => voir fiche F-05.

 **Notes libres : Ma stratégie envisagée / mes points d’attention et de préparation :**

….

# moyens de communication préventive envers la population

En tant que président(e) de commune / autorités communales, vous savez mieux que quiconque comment atteindre vos différents groupes cibles et quelles personnalités importantes / influentes vous devez contacter. Les possibilités suivantes sont des propositions pour une possible communication efficace auprès de la population :

* Organiser des réunions d’information sur la pénurie d’électricité ;
* Organiser des ateliers avec les différents acteurs de la gestion de l’événement ;
* Mener des actions / projets dans les écoles (information des élèves) ;
* Publier des rapports réguliers dans le journal communal ;
* Créer des brochures / feuilles d’information et organiser leur distribution ;
* Site web de la commune : colleter du matériel d’information, publier des rapports réguliers et des nouvelles dans une section spécifique du site web de la commune ;
* Publier un lien du site web du canton sur le site web de la commune ;
* Publier des messages dans les médias sociaux ;
* Utiliser le service SMS pour diffuser des informations ;
* Diffuser des informations au travers d’associations : grâce aux structures existantes, les associations peuvent apporter une contribution importante à la diffusion de l’information.

**FAQ et centralisation de l’information**

Les antennes régionales mettent en place une page web avec des informations centralisées (foire aux questions, documents à jour, etc.). L’adresse de cette page sera communiquée en temps voulu et, sur décision de la commune, pourra être ajoutée à l’aide d’un QR-code sur les flyers transmis à la population.

 **Notes libres : Ma stratégie envisagée / mes points d’attention et de préparation :**

….

# INFORMATIONS GÉNÉRALES / PARTENAIRES

Y a-t-il des partenaires externes dont vous êtes dépendants pour assurer cette activité pendant une panne de réseau, respectivement une crise énergétique ? Si oui, spécifier lesquels, se renseigner si leurs services peuvent être garantis et, le cas échéant, réfléchir à une stratégie de remplacement.

**Identifier tous les chaînons nécessaires au bon fonctionnement de cette activité et s’assurer de leur solidité !**

 **Mes partenaires externes identifiés et mes éventuelles stratégies de remplacement :**

….

# COMMANDES & PRÉPARATIFS ÉVENTUELS (page à transmettre à qui de droit)

**COMMUNICATION PRÉVENTIVE POUR LA POPULATION :**

*Planification / commande des ressources matérielles / humaines & notes diverses*

**Ressources humaines particulières à planifier / informer / former :**

* …
* …
* …
* …
* …
* …

**Achats particuliers à effectuer afin de mener à bien la stratégie identifiée :**

* …
* …
* …
* …
* …

**Champ libre / remarques diverses :**

…

 **Nom, prénom et fonction** :…………………………………………………………………………

**VALIDATION :** La préparation pour cette activité est considérée comme (à reporter dans Excel) :

* Atteinte (*prêts*)
* Partiellement atteinte
* Non atteinte (*pas prêts*)

 **Date & signature** : ………………………………………………………………………….